

**2011\_B253**

**OBJET : Développement économique et emploi - PLIE - Attribution de subventions aux Bureaux Municipaux de l'emploi des communes pour les actions de collaboration dans le cadre du PLIE**

Le 10 juin 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre

**Excusé(e)s :**

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance

Monsieur Francis TAULAN donne lecture du rapport ci-joint.

## BUREAU DU 10 JUIN 2011

Rapporteur : Monsieur Francis Taulan

**Objet : PLIE - Attribution de subventions aux Bureaux Municipaux de l'emploi des communes pour les actions de collaboration dans le cadre du PLIE**

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Premiers interlocuteurs des habitants du Pays d'Aix sur toutes les questions relatives à l'emploi et à l'insertion professionnelle, les Bureaux Municipaux de l'Emploi sont des acteurs incontournables pour le déploiement de la compétence Insertion d'un public en difficulté sur le territoire communautaire. Dans le cadre de leur rôle d'accueil et de prescription des publics vers le dispositif PLIE, ces derniers mobilisent des moyens adaptés.

Aussi, la Communauté du Pays d'Aix souhaite s'engager auprès de ces différents acteurs locaux en leur apportant un soutien financier à hauteur de 2.000 € minimum et selon leurs projets spécifiques, certains BME bénéficieront d'un appui plus conséquent et d'une aide à la professionnalisation de leurs agents.

L'ensemble des actions subventionnées s'élève à un total de 127 060 €.

L'engagement de la Communauté dans la lutte contre les exclusions, à travers le P.L.I.E., nécessite une forte collaboration des acteurs locaux pour que les personnes ciblées par notre action puissent en bénéficier.

En effet, le travail de repérage des bénéficiaires à l'occasion de l'accueil et de l'orientation du public est essentiel, car la qualité de la prescription est une condition de la réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre de ce plan.

Cela nécessite de donner des moyens de fonctionnement appropriés aux structures qui sont en capacité de remplir cette fonction. Les Bureaux municipaux de l'emploi représentent une opportunité pour agir au plus près de nos populations et remplir efficacement ce rôle de prescripteurs du PLIE.

Cette collaboration dans le cadre du PLIE implique donc une participation active des agents de ces bureaux aux réunions territoriales du dispositif, l'accueil des accompagnateurs à l'emploi de leur territoire pour diagnostiquer les difficultés des publics et l'opportunité d'une orientation, et accomplir leur travail de suivi, ainsi que des services directs pour les bénéficiaires dans leur recherche d'emploi.

Des informations collectives à l'adresse des agents des BME sont ainsi organisées avec le Service Public de l'Emploi, ainsi que des actions collectives de mise en relation directe avec des employeurs. Ainsi, une nouvelle offre de service a-t-elle été développée à partir de ces structures de proximité, en complément du suivi réalisé par les accompagnateurs à l'emploi du PLIE.

A titre de participation aux frais de fonctionnement des BME, je vous propose d'apporter une aide forfaitaire de :

- 2.000 € à chaque Bureau Municipal de l'Emploi, hormis les BME suivants, dont l'aide sera portée à :
- 3.700 € pour Simiane-Collongue, à savoir 2.000 € de participation aux frais de fonctionnement du BME + 1.700 € pour la poursuite de l'action « Valorisation de l'image à destination des demandeurs d'emploi » initiée par le BME de Simiane-Collongue en 2009. Pour mémoire, rappelons que ce dernier propose aux personnes qui ont tendance à se désinvestir de leur image et de leur apparence, par le biais d'une conseillère en image (fonctionnaire territorial à hauteur de 25% de son temps de travail), un bilan d'image, suivi d'un relooking visage et silhouette, afin de leur permettre de mettre toutes les chances de leur côté face à un employeur.

A ce service, s'ajoutent des ateliers de présentation et de préparation aux entretiens d'embauche assurés par différents partenaires.

Il s'agit de permettre à ces personnes de se recentrer sur elles, le temps d'un atelier.

Les bénéficiaires de cette action sont les publics en suivi emploi de la commune et de la CPA.

- 4.000 € pour Venelles, dont le BME propose un large éventail de services aux demandeurs d'emploi :
  - les ateliers « objectif emploi » du jeudi tous les quinze jours (CV, lettre de motivation, entretiens...)
  - les Jobs d'été, animation d'ateliers pour les jeunes sur les techniques de recherche d'emploi et le CV
  - une journée sur la vente à domicile (rencontre de professionnels, information sur le statut, ateliers de démonstration)
  - animation, mise à jour du site internet [venelles.fr/emploi](http://venelles.fr/emploi)
  - atelier d'aide à la création d'entreprise avec un intervenant extérieur en accompagnement de 8 séances de 4 heures (projet 2011)
  - les « sessions dynamique emploi » animées par un intervenant extérieur : une méthode permettant d'utiliser au mieux ses compétences, savoir se concentrer, gérer ses émotions et se contrôler, bâtir la confiance en soi, relativiser, positiver (3 sessions par an, 30 séances de 3 heures, 10 participants par session)
  
- 5.000 € pour Les Pennes-Mirabeau, dont le BME met en œuvre une action de formation aux NTIC, d'une durée de 12 semaines (3 sessions prévues sur 2011), à raison de 3h/semaine ayant pour but d'aider les demandeurs d'emploi à utiliser l'outil informatique dans leur recherche d'emploi : mise en page CV et lettre de motivation, insertion de photos et/ou de documents, création d'une boîte mail, initiation à Internet, visite des sites de l'emploi, inscription Pôle Emploi, télécandidature....  
 Par ailleurs, le BME des Pennes-Mirabeau projette d'organiser en 2011 une rencontre autour de la création d'entreprise, deux forums de l'emploi, ainsi que le Markethon ;
  
- 7.000 € pour Bouc Bel Air pour la mise à disposition du public d'un Atelier de Recherche d'Emploi (documentation, offres d'emploi, informatique, aides diverses), l'organisation de 3 salons et de 5 petits-déjeuners à thème et le développement de deux nouvelles actions pour le public : Action « Pass'Permis » (prise en charge maximale, après prescription d'un référent emploi, de la moitié du coût du permis pour des publics porteurs d'un projet professionnel cohérent) et simulation d'entretien d'embauche et séances de coaching individuel (6 à 10 séances de 2 h en moyenne) ;

- 9.000 € pour Trets, en vue d'une part, de l'optimisation des conditions d'accueil du public (à travers notamment le regroupement des acteurs de l'emploi et de l'accompagnement social dans un seul lieu) et d'autre part, du renforcement des actions visant à favoriser la recherche d'emploi des publics accueillis (ateliers CV, lettre de motivation, accompagnement individuel sur Internet, travail sur l'image de soi, phoning, forums de l'emploi) ;
- 11.800 € pour Meyreuil, pour l'organisation d'un forum emploi à l'automne 2011 ;
- 30.000 € pour Vitrolles, d'une part pour son action dédiée au développement de la création d'entreprise bénéficiant à des participants du PLIE et d'autre part, pour l'organisation à l'automne d'un vaste forum généraliste ;

Afin de permettre le versement de ces subventions, je vous précise qu'il sera préalablement demandé à chaque commune de délibérer, afin d'autoriser la signature et la mise en œuvre d'une convention de collaboration avec la CPA dans le cadre du PLIE.

Par ailleurs, les communes de Saint-Paul-lez-Durance et de Mimet ayant fait le choix d'externaliser leur Bureau Emploi en s'appuyant sur l'association « Paul-Emplois », pour la première et « Mimet-Emploi » pour la seconde, c'est à ces associations qui rendent les mêmes services que les B.M.E. et dont la Mairie est fortement partie prenante, que je vous propose de verser une subvention ( à savoir 3.500 €. à Paul-Emplois et 10.000 € à Mimet-Emploi).

Cette collaboration dans le cadre du PLIE nécessite également une bonne connaissance des problématiques de ce public, ainsi que le déploiement de services adaptés à leur recherche d'emploi et préalablement à leur orientation professionnelle.

C'est pourquoi, désireux d'optimiser les compétences de leur agents dans ce domaine, 10 BME souhaitent renouveler leur abonnement, souscrit l'an dernier, aux logiciels « PASS'AVENIR » (logiciel de travail sur le projet professionnel) et « TRANSFERENCE » (logiciel sur l'analyse et le transfert de compétences). Ces outils permettent de répondre aux besoins d'un public en quête d'un projet professionnel ou d'une reconversion nécessaire à son insertion et d'optimiser la qualité des services de proximité proposés par ces Bureaux Municipaux de l'Emploi à la population locale.

Le coût de ces abonnements s'élève à 1.100 € par BME.

Enfin, 20 d'entre eux souhaitent également voir leurs agents participer à une formation sur la nouvelle version du logiciel « LORE », gestionnaire des fichiers publics et offres des BME.

Le coût de cette formation s'élève à 140 € par personne.

VU l'exposé des motifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2007-A297 du Conseil Communautaire en date du 19 octobre 2007 relative au protocole d'accord du PLIE 2008-2012 et la mobilisation des financements du FSE,

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution du Conseil au Bureau,

VU la délibération n°2011-B111 du Bureau Communautaire en date du 1 avril 2011 relative au PLIE et à la demande de subvention globale FSE 2011-2012,

VU l'avis de la commission du Développement Economique et de l'Emploi en date du 12 mai 2011,

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution des subventions détaillées dans le tableau ci-dessous ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération ;
- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur les lignes budgétaires 90-6574 (service 8) pour les BME associatifs (Mimet et Saint Paul-lez-Durance) et 90-657341 (service 8) pour les BME portés par les communes, qui présentent les disponibilités suffisantes ;
- **DIRE** que ces subventions, quel qu'en soit le montant, feront l'objet d'un seul versement.

Beneficiaire	Subvention de fonctionnement proposee en 2011	Abonnement « Pass'Avenir » et « Transference »	Formation sur logiciel « Lore »	Total subvention
Bouc-Bel-Air	7.000		140	7.140
Cabriès	2.000		140	2.140
Coudoux	2.000			2.000
Eguilles	2.000	1.100	280	3.380
Fuveau	2.000		140	2.140
Jouques	2.000		140	2.140
Lambesc	2.000	1.100	140	3.240
La Roque-d'Anthéron	2.000	1.100	140	3.240
Le Puy-Sainte-Réparate	2.000			2.000
Les Pennes Mirabeau	5.000		140	5.140
Meyrargues	2.000		140	2.140
Meyreuil	11.800		140	11.940
Peyrolles-en-Provence	2.000	1.100	140	3.240
Rognes	2.000	1.100	140	3.240
Rousset	2.000		140	2.140
Saint-Cannat	2.000	1.100	140	3.240
Simiane-Collongue	3.700	1.100	140	4.940
Trets	9.000			9.000
Venelles	4.000	1.100	420	5.520
Ventabren	2.000	1.100	140	3.240
Vitrolles	30.000	1.100	980	32.080
<b>Sous-total</b>	<b>98.500</b>	<b>11.000</b>	<b>3.780</b>	<b>113.280</b>
Association Paul-Emplois	3.500		140	3.640
Association Mimet-Emploi	10.000		140	10.140
<b>Sous-total</b>	<b>13.500</b>		<b>280</b>	<b>13.780</b>
<b>TOTAL</b>	<b>112.000</b>	<b>11.000</b>	<b>4.060</b>	<b>127.060</b>

**DEMANDE DE SUBVENTION 2011**

**BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION**

Ne pas indiquer les centimes d'euros

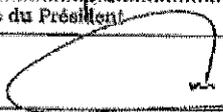
DEFICIT REPORTE :		EXCEDENT REPORTE :	
DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services</b>	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Fournitures administratives	500	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	
<b>61 - Services extérieurs</b>		Département (s)	
Sous-traitance générale		Commune (s)	10.000
Locations mobilières et immobilières		<b>Communauté du Pays d'Aix</b> (Indiquer le montant total des subventions, sollicité auprès de la CPA)	10.000
Entretien et réparation		Organismes sociaux (à détailler)	
Assurances	160	Fonds Européens	
Documentation		CIVASEA (emplois aidés)	
Divers		Autres (à détailler)	
<b>62 - Autres Services extérieurs</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1600	Cotisations	
Publicité, publications		Autres (à détailler)	
Déplacements, missions et réceptions	400	<b>76 - Produits financiers</b>	
Frais postaux et de télécommunication	150	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Services bancaires	30	<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	
Divers	108		
<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
<b>64 - Charges de personnel</b>			
Salaires bruts	13642		
Charges sociales	3610		
Autres charges de personnel			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions</b>			
<b>TOTAL DEPENSES :</b>	<b>20.000</b>	<b>TOTAL RECETTES :</b>	<b>20.000</b>

**IMPORTANT :** Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

**Signature du Président**

Fait à ..... le 14/03/2011

Signature du Président



Cachet de l'Association

ASSOCIATION D'APPUI DES DEMANDEURS  
D'EMPLOI DE MIMET  
Maison de Quartier Les Mouillères  
13120 MIMET

**DEMANDE DE SUBVENTION 2011**

**BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION**

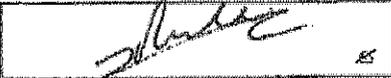
Ne pas indiquer les centimes d'euros

DEFICIT REPORTE :		EXCEDENT REPORTE :	
DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services</b>	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	15 300	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		.....	
<b>61 - Services extérieurs</b>		Région (s)	
Sous-traitance générale		Département (s)	
Locations mobilières et immobilières		Bouches-du-Rhône	804
Entretien et réparation		Commune (s)	
Assurances	200	St Paul la Durance	5200
Documentation		Communauté du Pays d'Aix	
Divers		(indiquer le montant total des subventions, sollicité auprès de la CPA)	8500
<b>62 - Autres Services extérieurs</b>		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds Européens	
Publicité, publications	100	CNASEA (emplois aidés)	
Déplacements, missions et réceptions	710	Autres (à détailler)	
Frais postaux et de télécommunication	680	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Services bancaires	10	Cotisations	70
Divers		Autres (à détailler)	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
Impôts et taxes sur rémunérations		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Autres impôts et taxes		<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	427
<b>64 - Charges de personnel</b>			
Salaires bruts	3480		
Charges sociales	7899		
Autres charges de personnel			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions</b>			
<b>TOTAL DEPENSES :</b>	<b>10 021</b>	<b>TOTAL RECETTES :</b>	<b>10 231</b>

**IMPORTANT :** Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

**Signature du Président**

Fait à St Paul la Durance le 24.01.2011

Signature du Président 

**PAUL - EMPLOIS**  
 Cachet de l'Association  
 n°013 1026224 S.P.Aix-en-Provence  
 Fax (offres d'emplois) : 04 42 57 44 61  
 ou site <http://www.stpaul.fr>  
 Mairie : 04 42 57 40 56  
[paul.emplois@wanadoo.fr](mailto:paul.emplois@wanadoo.fr)

PAYS D'AIX

**OBJET : Développement économique et emploi - PLIE - Attribution de subventions aux Bureaux Municipaux de l'emploi des communes pour les actions de collaboration dans le cadre du PLIE**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



Acte rendu exécutoire par transmission  
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence  
Le **23 JUIN 2011**